

Macron a perdu les pédales, il veut vous faire changer d'adresse sans déménager

écrit par Christian Navis | 27 mai 2024





Seule une camisole de force et des infirmiers musclés pourraient venir à bout de ce forcené. Sa dernière folie que lui permettent, hélas, les fonctions qu'il occupe indûment, est de balayer deux mille ans d'histoire de France. Fini les lieux-dits dont le nom pour certains remonte à l'époque gallo-romaine. Avec sa détestation de l'histoire de France et ses délires wokistes, Freluquet veut tout chambouler.

Derrière les caprices de ce psychopathe s'agit une technocratie qui l'encourage dans sa démente. Tous ceux qui touchent un pourcentage sur les rackets que subissent les Français, ont trouvé un moyen de se goinfrer davantage. Obliger les gens à changer d'adresse, sur le papier, donc refaire tous leurs documents officiels, ce ne sera pas gratuit.

C'est le dictateur-bouffon qui déménage en l'occurrence !

Tu crèches à « Bel Air », « Beau Soleil » ou « Pont aux ânes », si ce n'est pas une commune répertoriée, c'est comme si tu étais SDF. Tu serais introuvable. Or, si dans la pratique, ça peut remplacer le nom de la rue et le numéro, le patelin et son code postal figurent sur tous les envois, missives ou paquets.

Ces noms immémoriaux ont été fixés par l'usage pour évoquer des lieux géographiques ou topographiques comme « la fontaine » ou « les grands champs ». Ou des activités humaines disparues comme « la tannerie » ou « les forges ». Ou rappeler des événements historiques comme « la bataille » ou des références mythiques « le rocher de la sorcière ».

Même quand on les retrouve à l'identique en divers lieux, comme « vieille église », « quatre chemins » ou « le calvaire », il n'y a aucun doute sur leur localisation. Tous les habitants du village et alentour les connaissent et les situent, cela fait partie de la culture locale. Trop française. Et bien sûr, Macronescu ne supporte pas.

Dans son univers mondialisé, il faut éradiquer tous les vestiges du passé. Même linguistiques ou toponymiques. Ces survivances entretiennent une insupportable identité commune. Française et de terroir. Antichambre de l'extrême drouâte.

Ni GPS ni téléphones portables au macronistan ?

Dans une énorme campagne d'enfumage, on raconte aux Français que, ces dernières années, il serait devenu de plus en plus difficile d'accéder aux endroits mal répertoriés. On y arrivait bien pourtant avant, pour réclamer les taxes, signifier les saisies, ou mobiliser les petits soldats.

On compatit au désarroi des facteurs, employés de l'eau ou de l'électricité, espions du fisc, ou services d'urgences et livreurs de colis « qui ne sont pas du coin » (allusion discrète à la diversité ?) perdus dans la nature sans les

cailloux du petit Poucet...

Comme si les gendarmes et les pompiers ne quadrillaient pas le terrain auparavant grâce aux cartes IGN. Comme si les mairies ne tenaient pas des cadastres dont la plupart ont pris, après la Révolution, la suite des registres des seigneuries et des abbayes. Et comme si tous ceux qui sont appelés à se déplacer en dehors de leur zone de confort n'avaient pas un GPS pour trouver leur chemin. Et un téléphone pour appeler le destinataire et lui demander l'itinéraire en cas de doute.

Ces nouveaux diktats ne sont pas anodins, ils renforcent le contrôle visant à placer sous surveillance tous les Gaulois

Selon des estimations des administrations et de l'INSEE, corroborées par des sociétés de vente par correspondance sur Internet, plus de 20 millions d'adresses seraient concernées. Dans toutes les communes quelle que soit leur taille. Ces adresses ne seraient pas référencées dans les bases de données de Big Brother. Ou présenteraient trop d'approximations ou d'équivalences qui font perdre les pédales à l'intelligence artificielle autant qu' à Macrounette.

Si vous êtes concerné, comme un Français sur trois, vous allez devoir changer d'adresse sans bouger de chez vous. Il y a des démarches à faire. Des taxes à payer. Et des délais à respecter si vous ne voulez pas raquer encore plus. Des amendes pour vous punir de votre manque de civisme.

Très étrangement, les impôts nationaux et locaux ont toujours su vous localiser si vous étiez domicilié « au bois joli » ou « à la source miraculeuse » qui ne figurent sur aucune carte officielle. Depuis les fermiers généraux de l'ancien régime qui pressuraient déjà les croquants et les manants, les oppresseurs ont des fichiers. Passer des registres calligraphiés à l'électro mécanique, puis à

l'informatique, n'a fait que renforcer leur capacité de nuisance.

Donc, si un fonctionnaire qui a su vous trouver, vous écrit ou vient sonner à votre porte pour vous annoncer que vous venez de déménager à votre insu, vous devrez en informer d'autres fonctionnaires. Qui vous délivreront une attestation provisoire de changement de résidence. Muni de ce justificatif, il vous faudra alors modifier tous vos abonnements eau, électricité, internet, téléphones, télés et services divers, pour disposer de justificatifs de votre nouveau domicile en France, dont vous aurez besoin auprès des administrations.

Pour changer votre carte d'identité, votre passeport, votre permis de conduire et obtenir une nouvelle carte grise. Sans parler de menus frais accessoires comme une nouvelle plaque d'immatriculation, et une augmentation de votre police d'assurance. Nouveau contrat. Les requins ne vont pas laisser passer une telle occasion. Ubu roi plastronne.

Une loi votée et reportée de façon discrète

La loi dite 3DS – Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification – a été adoptée par l'Assemblée Nationale et le Sénat les 8 et 9 février 2022. Sur proposition de Moustapha. Elle a été **promulguée le 21 février**. Dans l'intérêt des Français, comme d'habitude, cela va sans dire. Il paraît que ce texte comporte une série de mesures destinées à simplifier l'action des collectivités locales et améliorer la vie des Français. L'eusses-tu cru Lanturlu ?

Bien évidemment, cette loi a été mise sous le coude en 2022 pour cause de présidentielle. Et elle ne sera applicable qu'au premier juillet 2024, donc après les Européennes. Ensuite, tranquille pour trois ans le Manu. Profites-en bien !

Jusqu'à maintenant, cette collecte des données (qu'en pense la CNIL ?) se faisait discrètement avec l'accord de certains maires appâtés par des subventions, visant des voies privées ouvertes à la circulation et des routes qui n'avaient pas de nom. On les estime à environ 300.000. Ça fait beaucoup. À moins de compter les chemins ruraux, les sentiers forestiers, les pistes cyclables et les vadrouilles des amoureux.

Cette loi scélérate noie le flicage des Français dans un salmigondis de mesures qui auraient mérité d'être traitées séparément comme le logement social, les routes, le RSA... Mais sa mesure phare reste la « différenciation » qui permet à l'exécutif et à ses préfets Papon de changer toute la toponymie héritée de l'histoire, jugée trop française. Avec pour conséquence pratique, la constitution d'une base de données nationale (BAN) de géolocalisation des adresses. Au moins, ça c'est clair.

Ne râlez pas, c'est pour votre bien !

Pour enrober le poison bureaucratique d'un excipient sucré, les crapules gouvernementales ont prétendu que c'était pour permettre aux services publics et aux secours de géolocaliser plus facilement les personnes sinistrées, malades ou accidentées, pour leur venir en aide le plus vite possible. Mais ça ne marche pas pour les victimes d'agressions au couteau. Moustapha ne peut pas être partout à la fois !

J'imagine les dépressions nerveuses et les arrêts de travail pour des millions de Français allergiques comme moi aux démarches administratives. Je les plains en me félicitant d'avoir quitté définitivement l'hexagone.

En Polynésie, il n'y a pas de facteurs. Sauf ceux qui fabriquent des instruments de musique. Et sauf à Papeete, pour certaines rues, aucun immeuble **n'a de numéro**. Chacun a

sa boîte postale. Pour l'électricité ou internet, on est domicilié « à côté du port », « devant le magasin Machin » ou « en face du parc Truc ». Aucun souci. Tout le monde sait y aller. Sinon, on a une langue pour demander aux voisins.

Cette solution serait peut-être bienvenue en métropole. L'enquête de [Nicolas Jounin](#) révèle un service public en déconfiture avec des objectifs de rendement surréalistes, des normes de travail fixées par des gens qui ne connaissent pas le terrain et des préposés interchangeables qui s'égarerent dans les enclaves étrangères hostiles où il leur arrive d'être victimes d'agressions.

Christian Navis

<https://fascismedefrance.blogspot.com/>

<https://ripostelaique.com/macron-a-perdu-les-pedales-il-veut-vous-faire-changer-dadresse-sans-demenager.html>